



Vol de manteau dans le vestiaire d'un restaurant, qui est respons

Par **tiborobin**, le **29/04/2012** à **10:39**

Bonjour,rrnrnje suis étudiant en 4ème année de Biologie Moléculaire à Besançon. En janvier et Février derniers, j'ai réalisé un stage à Strasbourg à L'IBMC. rnLe 22 janvier 2012, entre 12h et 14h je suis allé déjeuner au restaurant "xxxxxx", au pied de la cathédrale de Strasbourg. En arrivant au 2nd étage du restaurant, j'ai laissé le maître d'hotel prendre ma veste et la paire de gants qui étaient dans la poche intérieure et mon écharpe pour qu'il les dépose au vestiaire. J'étais accompagné de trois amis. Après le repas , en sortant de table nous sommes allés reprendre nos vestes auprès du maître d'hotel. Il manquait mon manteau ainsi que la paire de gant qui était à l'intérieur. J'ai alors attendu que toutes les personnes qui étaient venues déjeuner ce midi partent pour vérifier qu'il ne s'agissait pas d'une erreur de manteau. Mais à la fin du service, il ne restait aucun manteau. rnrnJ'ai pris contact avec le responsable du restaurant qui affirme ne rien pouvoir faire pour moi. Son assurance dit ne pas être en mesure de prendre en charge une disparition ou un vol de bien. rnDe plus j'ai porté plainte contre X, mais l'affaire a été classée sans suite. rnJ'aimerais savoir si le retaurateur est responsable et si il vaut la peine que je porte plainte pour obtenir dédommagement d'un préjudice qui s'élève tout de même à 700€ (factures à l'appui).rnrnNB: le restaurant est sous vidéo surveillance.rnrnJ'attends votre réponse. mercirnBonne journée. rnrnThibaut xxxxxxxx

Par **pat76**, le **29/04/2012** à **17:55**

BonjourrrnrnLes vêtements étaient déposés à un endroit du restaurant faisant vestiaire?

Par **tiborobin**, le **30/04/2012 à 10:30**

bonjour, rnrnoui tout à fait. Il ne s'agissait pas d'une pièce fermée mais juste de l'entrée du 2nd étage avant d'arriver dans la salle du restaurant. Les vestes de toutes les personnes qui mangeaient étaient sur des ceintres. Le maître d'hôtel prend votre manteau quand vous arrivez puis vous le restitue en partant. Bien que les vestes soient entreposées en face de l'endroit où les serveurs prennent les assiettes qui viennent d'être dressées en cuisine, il n'y a pas de personne chargée de surveiller les vestes. Il y a du passage à cet endroit, mais quelq'un peut facilement voler une veste. rnde plus les vestiaires ne sont pas du tout visibles depuis la salle de restaurant.

Par **PMO68**, le **11/04/2014 à 22:40**

[fluo]bonjour[/fluo]rnLa plupart du temps, l'assurance RC (responsabilité civile) du restaurateur prévoit une couverture particulière pour ce genre de situation. Si vous n'aviez pas remis votre manteau au serveur, l'obligation de surveillance par le restaurateur serait tombée et sa responsabilité n'aurait pas été engagée; il en irait de même pour le geste de complaisance que fait le restaurateur ou son employé en vous aidant à vous dévêtir et en suspendant pour vous le vêtement dans le hall d'entrée.